

Compte rendu du Conseil Municipal (21/04/2026)

Présents :

7 élus sur 12 pour la majorité

3 élus sur 3 pour notre liste « Chalabre en commun »

Aurélie Subreville (Secrétaire de mairie)

M. MAMET a tenu le Conseil Municipal de bout en bout, présentant tous les points et répondant lui-même à la plupart des questions, avec l'aide d'Aurélie Subreville pour les questions sur le budget.

Les points essentiels étaient les suivants :

- **Cours Colbert** : M. MAMET a rappelé que, juste avant les élections municipales, le Département s'est opposé à la coupe des arbres, retardant de fait le projet d'aménagement.

Mme CAUSSINUS (politique de l'arbre et paysage) et M. BENAZET, tous deux du CD 11, sont venus sur le terrain pour se rendre compte par eux-mêmes. Mme CAUSSINUS a finalement validé le projet incluant l'abattage et le remplacement des arbres. Cependant, elle préconise de replanter d'autres essences tels que des érables.

M. MAMET a indiqué que les platanes avaient été mal taillés par le passé et que certains mêmes avaient été remplis de béton ! D'où entre autres raisons, leurs mauvais états.

Il faudra l'aval cependant des services des BF (Bâtiments de France) pour s'assurer que la commune n'est pas obligée de replanter des platanes.

Par ailleurs, le Conseil Départemental attribue une subvention de 108 268 € (versement de 50000 € au budget de 2026 et le reste au budget 2027). Les travaux devraient pouvoir débuter fin septembre début octobre.

Nous avons posé des questions sur le stationnement : il sera identique à celui des autres cours (pas de places en épis qui auraient imposé une circulation à sens unique). ***Nous avons demandé où en était la programmation de l'aménagement du parking dit « Franzone », étant donné qu'il y a à nos yeux, une opportunité pour finir les cours dans une démarche cohérente. M. Mamet nous a répondu que c'était prévu mais pas programmé encore car cela a un coût.***

M. MAMET indique par ailleurs que pour les autres travaux (entrées et sorties du village, parking Métairie, rue du Capitaine Danjou...) il faudra réfléchir à un projet d'aménagement global et pas seulement partie par partie.

Nous avons donc voté sur l'attribution du marché « LOT 1 VRD » (c'est à dire la réfection de toute la voirie) à RESCANIERES, entreprise la plus compétitive et la mieux notée d'après l'étude de marché qui nous a été fournie.

- **Vote des taux d'imposition** : ***Nous avons voté la proposition de M. MAMET, à savoir maintenir les taux d'imposition actuels pour ne pas augmenter les impôts communaux (taxe foncière sur le bâti et le non bâti et taxe d'habitation uniquement pour les résidences secondaires).***

- **Budget principal** : M. MAMET a rappelé que nous devons voter un budget prévisionnel pour 2026. Il a donc, pour l'essentiel, été réalisé autour des projets de travaux par la municipalité précédente.

Notre équipe « Chalabre en commun », M. MAMET et Aurélie SUBREVILLE avons échangé sur de nombreux points. Nous avons en effet posé des questions pour bien comprendre la teneur des différents « chapitres » (c'est à dire les lignes budgétaires).

Cet échange nous a aussi permis d'aborder les questions que nous avons à poser.

- ⇒ dans les recettes de fonctionnement, nous constatons une baisse de la dotation de l'Etat (- 20 700 € environ). M. MAMET explique que c'est le cas pour toutes les communes, d'autres étant beaucoup plus impactées que nous.

En effet toutes les collectivités sont impactées par la baisse de dotation de l'État, des communes jusqu'aux conseils régionaux.

- ⇒ dans la section dépenses d'investissement, les lignes suivantes sont abondées pour :

- 2 nouvelles caméras : 1 sur le parking devant la bibliothèque et 1 devant la salle des Abattoirs. M. MAMET explique que c'est plus pour faire de la prévention et lutter contre les incivilités (notamment la dépose de déchets).
- des travaux sur le bâtiment de l'école primaire pour équiper celle-ci d'une alarme incendie, en réseau avec celle du collège.
- Des travaux de voirie et réseaux.
- le nettoyage des tags sur les murs de la salle des Abattoirs.

Nous posons une question sur la rénovation de la porte de l'église Notre Dame : elle n'est pas encore prévue. Pas de retour des Bâtiments de France.

M. MAMET indique qu'il faut faire un état des lieux des bâtiments publics (porte de la bibliothèque, porte de Notre Dame, toit de la mairie...)

- 34 500 € pour l'église St Pierre : étude du géomètre et architecte du patrimoine
- la rénovation de la gendarmerie
- les travaux du Cours Colbert

Nous demandons si les travaux demandés par les agents du service technique de la mairie sont bien prévus (installation d'une douche et d'un vestiaire ...) : ils le sont et les travaux seront faits par les agents eux-mêmes.

Notre équipe « Chalabre en commun » a voté pour ce budget principal.

- Budgets annexes :

- ⇒ Eau et assainissement : M. MAMET rappelle que c'est une délégation de service public depuis très longtemps. Elle a été re-signée en 2025 et prolongée jusqu'en 2032. Veolia perçoit une redevance qui est reversée à l'Agence de l'Eau.
- ⇒ Atelier relais : cela concerne l'Usine Cartofrance. C'est la dernière année car cette disposition n'existe plus.
- ⇒ Station Service : M. MAMET indique qu'elle a été reprise par la municipalité il y a un certain nombre d'années pour conserver ce service public sur le village. La commune paye une location à l'entreprise GOMEZ et c'est une gestion en régie. Il explique qu'elle ne sera sûrement pas en déficit en 2026 du fait de l'augmentation des tarifs. En effet, TOTAL a plafonné les prix et cela permet d'être concurrentiel. M. MAMET s'interroge néanmoins sur la nécessité de garder ou pas ce service public car il y a un déficit de 2 500 € sur l'année précédente.

Nous intervenons sur le fait que ce déficit est dû au fait que les véhicules de La Poste et de la Communauté de Communes n'y viennent plus. Nous soulignons qu'il est effectivement important de conserver ce service sur la commune.

Notre équipe « Chalabre en commun » a voté pour ces budgets annexes.

- **Recrutement d'agents contractuels** : M. MAMET indique qu'un agent va être absent plusieurs mois pour raisons médicales, et peut être un second. Il faut donc les remplacer.

Nous demandons si ces recrutements incluent quelqu'un pour assurer la gestion du Camping de Chalabre qui doit ouvrir le 15 juin.

M. MAMET confirme ce recrutement mais il ajoute qu'il n'a pas encore fait la fiche de poste.

- **Présentation des délégations des adjoints** : M. MAMET dresse la liste de ces délégations.

- ◆ Muriel Cunillera Marty : RH – Correspondante défense
- ◆ Santiago Martinez : Services techniques et Urbanisme
- ◆ Marie Dominique Mellado Röösl: RH, Conseil des jeunes, Action sociale, finances
- ◆ Fabrice Baurain Levi: Associations, Collège

- **Participation aux commissions obligatoires** :

Commission d'appel d'offre / commission MAPA (=Marchés à Procédure Adaptée) :

Titulaires : Santiago Martinez, Pascal Garros, **Philippe Razeyre**

Suppléants : Muriel Cunillera Marty, Benjamin Jamet, **Virginie Gaudel**

Commission de révision des listes électorales : Elodie Rocalli, Benjamin Jammet, Valérie Salvat-Séris, **Myriam Martin, Virginie Gaudel**

Commission communale des impôts directs : tout le conseil est inscrit et c'est la DGFIP qui retiendra 6 titulaires et 6 suppléants

- **Désignation des représentants** :

- Collège : Fabrice Baurain Levi(titulaire) **Myriam Martin** (suppléante)
- Ecole : Marie Dominique Mellado- Röösl (titulaire), Justine Gérard (suppléante)
- Correspondant défense : Jacques Mamet (titulaire), Muriel Cunillera-Marty (suppléante), Gérard Canal comme « assistant »
- Correspondant secours incendie : Santiago Martinez (titulaire), Benjamin Jammet (suppléant)
- SYADEN : Santiago Martinez (titulaire), Nina Klotz (suppléante)
- Réseau 11 : Pascal Garros (titulaire), **Philippe Razeyre** (suppléant)
- SBGH : Pascal Garros (titulaire), **Philippe Razeyre** (suppléant)
- Commission locale Site Patrimonial Remarquable : Jacques (représentant la Communauté de Communes), Santiago Martinez et Benjamin Jammet (titulaire), **Myriam Martin** (titulaire), Muriel Cunillera-Marty (suppléante), **Philippe Razeyre**(suppléant)

- **Création de 3 groupes de travail qui ne rassemblent que les élus (structure plus souple qu'une commission)** :

- ⇒ Urbanisme, Aménagement, Habitat, Eau et assainissement : Santiago Martinez, Pascal Garros, Marie Dominique Mellado-Röösl, **Myriam Martin**
- ⇒ Communication, Réseaux sociaux, Iliwap, Newsletter : Nina Klotz, Justine Gérard
- ⇒ Animations, Vie des Associations, jeunesse, Sport, Culture : Fabrice Baurain-lévi, Nina Klotz, Valérie Salavat-Séris, Elodie Roncalli, Justine Gérard, **Virginie Gaudel**

- **Création d'un comité consultatif** : « Bien vivre ensemble ». Il peut intégrer des gens qui ne sont pas élus et est à géométrie variable selon le contenu (incivilités, question de l'aménagement du lac, rue Capitaine d'Anjou...).

Myriam Martin est intervenue pour dire que nous sommes favorables à ce type de structure pour réfléchir aussi comment intégrer à la vie démocratique de la commune, à la consultation des habitants etc...

- **Conseil municipal des anciens** : Michel Brembilla, Colette Molini-Salvat et Gérard Canal

- **Conseil municipal des jeunes** : Marie Dominique Mellado-Röösli (école), Fabrice Baurain-Lévi (collège), *Virginie Gaudel*

- Questions diverses :

Nous posons une question sur la station service et sur les relevés. Ce n'est pas à la secrétaire de mairie de s'en occuper. Un élu ne peut-il pas le faire ?

M. MAMET nous répond qu'il ne pense pas qu'un élu ait à le faire. Un employé de mairie peut faire le relevé quotidien. Par ailleurs, Santiago est élu référent pour la station service.

M. MAMET nous a ensuite donné les informations suivantes.

- le site Illiwap a une station « Chalabre » et une sous station « Bibliothèque »
- Santé : il y aura bien une subvention de la Communauté de Communes pour le centre de santé, mais celles-ci se font de plus en plus rare, en général réparties sur 2 ans. Par ailleurs, rendez-vous le 24 juin avec la Région à l'initiative du docteur Bernatas.
- suivi Ressources Humaines : à renforcer.
- nécessité d'une remise à niveau du service technique pour travailler en toute sécurité
- remise à jour du cimetière, extension du colombarium
- aide annoncée de la part de « Initiatives Haute Vallée » (IHVA) pour l'installation du nouveau café. Cette aide permet par exemple un prêt à taux 0% et report d'un an pour le remboursement
- urbanisme : problème de logements insalubres. Il faudrait créer un « permis de louer » pour que les propriétaires fassent les travaux nécessaires avant de louer. C'est un premier pas pour les logements sociaux
- établissement d'un plan local de sauvegarde pour les risques incendie
- un marché nocturne a été demandé pour le 15/07
- La directrice départementale du Bureau Postal a demandé un rendez-vous à M. MAMET. Selon lui, la question se pose de savoir si on continue à lutter contre la fermeture du bureau de poste de Chalabre en maintenant un veto (en sachant que France Service y est lié) ou si l'on négocie pour qu'elle reste sur le village en étant repris par un autre commerce.

Dans tous les cas, la disparition de ce service serait une grosse perte pour la population.

A l'heure actuelle il nous semble nécessaire de se battre pour ce service et d'informer régulièrement la population sur ce sujet.

- le Conseil de Communauté a eu lieu la veille : discussion sur les orientations budgétaires... Remplacement des bacs en plastique par des colonnes => discussion sur le fait que l'on va perdre un emploi (une personne qui ne sera pas remplacée une fois en retraite) lié aux ordures ménagères.

Myriam Martin réitère sa position défendue dans cette réunion : pas de problème à changer, je suis d'accord. Il faut néanmoins souligner qu'on a besoin de protéger les emplois techniques et j'ai bien peur que cela n'aille pas dans ce sens.

Pour les élu-e-s du groupe « Chalabre en commun » :

Myriam Martin Philippe Razeyre Virginie Gaudel